

Situation financière des collectivités :

Intercommunalités de France publie une note de conjoncture

Alors que Bruno Le Maire réunit aujourd'hui une réunion sur les économies à réaliser sur les finances publiques locales, à laquelle l'association représentant les intercommunalités, 2^e investisseur public local, n'a pas été conviée, Intercommunalités de France publie une [note de conjoncture sur la situation financière des collectivités du bloc local](#). L'association s'est exprimée à plusieurs reprises ces dernières semaines pour marquer son opposition à toute fragilisation des services publics et remise en cause de la planification écologique après les annonces successives de coupes budgétaires du ministre de l'Économie. Les conditions du dialogue n'étant pas réunies, Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, ne rencontrera pas Bruno Le Maire.

Parmi les enseignements de la note de conjoncture d'Intercommunalités de France :

- **Les collectivités ne contribuent que marginalement au déficit public** en raison d'une gestion saine de leurs finances et de budgets votés à l'équilibre, participant de ce fait à la réduction du déficit public.
 - o Les dépenses des collectivités des organismes divers d'administration locale représentent seulement **18 % de la dépense publique**, contre **43 %** pour les dépenses des administrations de sécurité sociale et **39 %** pour l'État et les entités publiques qu'il gère.
 - o Elles sont restées stables au cours des dix dernières années : **11,5 % du PIB en 2010 et 11,2 % en 2022**, dans un contexte d'accroissement important de l'offre de services.
- Les communes et les intercommunalités jouent **un rôle déterminant en matière d'investissement public** (**61 %** des dépenses d'équipement de l'ensemble des collectivités, soit près de **42 %** de l'investissement public hors équipement et recherche militaires).
 - o **La commande publique des collectivités a augmenté de 2,5 % en 2023** et contribue à l'activité économique du pays, à la création d'emploi et la croissance (contre **1,4 %** pour l'ensemble des acheteurs publics).
 - o Le bloc local a **un effet levier indéniable et significatif sur l'économie locale et nationale**. Ce levier doit être préservé, notamment pour financer la transition écologique et énergétique.
 - o Au cours des six dernières années (2018-2022), les collectivités du bloc local ont dépensé en cumulé **306 milliards d'euros**, soit une moyenne de **34 milliards d'euros par an**, répartis entre les communes pour **65 %** et les intercommunalités pour **35 %**.
- **La capacité de financement des collectivités est globalement bonne**, améliorant le ratio d'ensemble du déficit public.
- On observe toutefois **une grande diversité de situations et des tensions et perspectives incertaines** sur le panier de recettes et les dépenses en raison de l'inflation et des charges de personnel notamment.

Retrouvez la note de conjoncture d'Intercommunalités de France : [Situation financière des collectivités du bloc local – Perspectives d'évolution à court terme](#)

Contact presse : Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.

Elle est présidée depuis 2020 par Sébastien Martin, président du Grand Chalons.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr